

## **Le traité historique de Stockholm et l'ALÉNA tracent la voie vers un environnement mondial plus sain**

Plus de 100 pays, dont le Canada, le Mexique et les États-Unis, signeront un traité environnemental historique aujourd'hui à Stockholm. En vertu de ce traité, on cessera d'utiliser une douzaine des produits chimiques les plus toxiques, et ce, dans le monde entier.

Cet accord sans précédent favorisera l'assainissement de l'environnement des populations humaines et fauniques, depuis les régions arctiques de l'Alaska et du Nord canadien jusqu'aux régions tropicales du Mexique et ailleurs dans le monde.

Le traité de Stockholm sur les POP (polluants organiques persistants) établit les mesures de contrôle de la production, du commerce, de l'utilisation et de l'élimination de huit pesticides, deux produits chimiques industriels et deux sous-produits industriels indésirables. En signant le traité, les gouvernements acceptent d'utiliser les meilleures techniques et pratiques qui soient pour remplacer les POP. L'utilisation de la plupart des douze polluants fait l'objet d'une interdiction immédiate.

L'importance du traité ne fait aucun doute, compte tenu de la nature des produits chimiques visés. Chacun de ces produits est :

- **Toxique.** Les POP peuvent causer des maladies, des malformations congénitales voire la mort, tant chez les humains que chez les animaux. Ils peuvent être la cause d'allergies, d'hypersensibilité, de troubles de la reproduction, d'affections du système nerveux et de cancer.
- **Persistant.** Ces produits chimiques peuvent demeurer intacts dans l'environnement et conserver leur toxicité pendant des décennies avant de se décomposer.
- **Mobile.** Lorsqu'ils sont rejetés dans l'environnement, les POP se retrouvent dans des régions éloignées par un processus appelé l'« effet sauterelle ». Ils peuvent aussi se déplacer d'un endroit à un autre sous l'action de cycles continus d'évaporation, de transport par les vents dominants et de dépôt. C'est par ce processus que le DDT rejeté dans l'environnement à l'extérieur de l'Arctique peut se retrouver dans le tissu adipeux des peuples autochtones des régions polaires. C'est aussi ce qui explique pourquoi on retrouve des POP dans toutes les régions du monde.
- **Biocumulatif.** Les POP s'accumulent dans les tissus adipeux des organismes vivants. Lorsqu'un organisme qui se nourrit de plus petites proies contaminées est à son tour la proie d'un autre organisme, la concentration de polluants augmente. L'être humain, qui est au sommet de la chaîne alimentaire, est donc vulnérable aux effets toxiques des POP accumulés.

Ces caractéristiques, de même que l'espoir suscité par la signature du traité aujourd'hui, ont déjà poussé des groupes d'intérêt public, le secteur privé, des pouvoirs publics et des organisations internationales à prendre des mesures pour éliminer ces substances.

Je suis particulièrement fière de l'intervention hâtive du Canada, du Mexique et des États-Unis — en collaboration avec la Commission nord-américaine de coopération environnementale (CNACE) —

visant l'élimination du DDT, l'un des polluants les plus dangereux figurant sur la liste du traité de Stockholm.

Le DDT est une neurotoxine puissante utilisée pour tuer les moustiques, les mouches noires et autres insectes porteurs du paludisme, du typhus exanthématique et de la fièvre jaune. Le DDT était utilisé par les agriculteurs pour éliminer les insectes nuisibles aux cultures. Ce produit a surtout été utilisé dans les années 1950 et 1960. Puis, dans un document publié en 1962 et intitulé *Silent Spring* (paru l'année suivante dans sa version française sous le titre *Printemps silencieux*), Rachel Carson révélait que la mort de milliers d'oiseaux chanteurs était attribuable au DDT. À la suite de cette mise en garde, les scientifiques ont entrepris des études et n'ont pas tardé à établir un lien entre le DDT et des anomalies de la reproduction. Ils ont constaté que les embryons survivaient rarement parce que la coquille des œufs était trop mince. Ils ont également noté un déclin des populations d'oiseaux.

En 1995, les pays signataires de l'ALÉNA, par l'intermédiaire de la CNACE, ont pris des mesures pour éliminer le DDT en Amérique du Nord. Ce produit était déjà interdit au Canada et aux États-Unis, tandis qu'au Mexique, on l'utilisait toujours pour lutter contre le paludisme. Le plan d'action qu'ils ont mis en œuvre prévoyait l'adoption de nouvelles mesures de lutte contre le paludisme au Mexique, une réduction de 80 % de l'utilisation du DDT avant la fin de l'année 2000 et l'interdiction du produit d'ici 2002.

Les moyens de rechange proposés étaient les suivants : participation communautaire à la lutte contre les moustiques sans utilisation de produits chimiques, utilisation de bactéries et d'insectes prédateurs, amélioration des techniques de diagnostic et du traitement du paludisme. L'approche a été tellement efficace que le gouvernement du Mexique a décidé de ramener à l'an 2000 l'interdiction relative à l'utilisation du DDT. Par ailleurs, le seul producteur mexicain de DDT a cessé ses activités en 1997.

Le plan d'action relatif au DDT, qui est en train de faire de l'Amérique du Nord une région exempte de DDT, va aussi dans le sens du traité de Stockholm sur les POP. Il constitue en outre un modèle efficace qui peut être utilisé par d'autres pays pour assainir leur environnement. Ainsi, grâce à un projet financé par la CNACE et l'ONU, les connaissances acquises par le Mexique en matière de remplacement du DDT seront partagées avec les pays d'Amérique centrale.

Par ailleurs, le parachèvement hâtif du programme d'élimination totale du DDT au Mexique est de bon augure pour les pays africains en développement qui ont signé le traité de Stockholm et qui chercheront des solutions de rechange au DDT dans leur lutte contre le paludisme.

Le traité de Stockholm sur les POP signé aujourd'hui constitue un pas vers l'établissement d'une approche collective, à l'échelle de la planète, visant à remplacer les produits chimiques dangereux et à mettre fin à leur production. Ce traité traduit un engagement ferme et concret à l'égard de la protection de notre environnement pour les générations à venir.

*Janine Ferretti est directrice exécutive de la Commission nord-américaine de coopération environnementale, créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis pour s'occuper des questions environnementales qui intéressent les trois partenaires de l'ALÉNA.*